

Transcription des anciens registres d'état civil

A - Note générale de présentation

I - But et modalités de la transcription

Le but de cette transcription est de faciliter l'exploitation des anciens registres d'état civil tout en préservant au maximum leur intégrité ; **il ne s'agit pas, toutefois, d'une transcription complète, mais d'une transcription limitée aux données significatives (date, nom, prénom, profession, âge, lien de parenté, lieu de résidence, ...)** c'est-à-dire débarrassée de la répétition des formules administratives.

Dans un souci de clarté et de commodité pratique, **ces données significatives sont, en outre, présentées sous forme de tableaux informatisés.**

Trois tableaux de structures différentes ont ainsi été dressés correspondant aux trois catégories d'événements relatés, **mariages, naissances, décès**, ces catégories ayant, chacune, ses données significatives particulières.

Ces tableaux offrent également l'avantage de permettre des **tris informatiques**, notamment dans l'ordre alphabétique des noms, ce qui peut faciliter les recherches généalogiques ; on peut aussi y trouver des facilités d'étude ou de recherche concernant d'autres données (âge, profession, par exemple) encore que certaines n'y figurent qu'épisodiquement (les règles d'inscription variant selon les auteurs).

II - Difficultés rencontrées et dispositions retenues

Le dépouillement du registre, en vue d'en extraire les éléments recherchés, a rencontré un certain nombre de difficultés.

La principale réside dans la lecture de l'écriture manuscrite, la forme imprécise et variable de certaines lettres entraînant des risques d'erreur, notamment du fait de confusions possibles (entre u, v, n en particulier).

Il faut également signaler quelques problèmes d'orthographe, certains mots, surtout des noms propres, s'écrivant différemment d'une inscription à l'autre, voire à l'intérieur d'une même inscription (par exemple, Moreau s'écrit aussi Maureau, Laignié, Lainié ou Laignié, Rangeart, Rengeart, Renjart ou Reniard, etc. ...) ; d'autres fois aussi, "de", "du", "de la" ou "d'" est ajouté au début d'un nom de famille sans qu'il s'agisse d'un quelconque anoblissement (peut-être pour marquer une filiation ou une origine) ; on peut également noter -du fait d'une transmission phonétique approximative- de vraisemblables confusions de lettres, par exemple "V" pourrait devenir "B" ("Vermerie" deviendrait "Bermerie"), ou encore "B" deviendrait "M" ("Benillan" donnerait "Menillan") etc. ...

Pour essayer de résoudre au mieux les difficultés de lecture, nous avons procédé à des comparaisons entre inscriptions ; nous avons pu acquérir, ainsi, quelques certitudes et rectifier des mots qui paraissaient douteux.

En revanche, nous n'avons pas -sauf cas d'erreur manifeste- effectué de rectification concernant les diverses orthographes possibles d'un même nom propre, ne sachant pas, a priori, celle qu'il convenait de retenir ; cette façon d'opérer qui nous semble, en toute logique, pleinement justifiée, présente

l'inconvénient de laisser en suspens les problèmes d'identification de personne ; mais, ceux qui seront confrontés à de tels problèmes pourront toujours tenter d'y remédier par la comparaison des diverses données (éventuellement corrigées des variations résultant de la transmission phonétique).

D'une façon plus générale, d'ailleurs, nous avons -à quelques rares exceptions près- respecté l'orthographe utilisée dans les registres, afin de conserver, dans la transcription, ce caractère particulier qui marque à la fois l'époque et le lieu (et sans doute, aussi, l'auteur de l'inscription) ; c'est ainsi que l'on trouvera dans les tableaux : L'Hospital pour L'Hôpital, aîné pour aîné, parrein pour parrain, marreine pour marraine, parastre (au sens de beau-père, mari de la mère), marastre (au sens de belle-mère, épouse du père), filiastré pour beau-fils, nepveu pour neveu, etc...

Dans ce même souci d'authenticité nous avons reproduit les divers titres ou professions cités dans les registres ; ils sont, également, évocateurs du lieu et de l'époque, ce qui, pour leur bonne compréhension, nous a conduit à les accompagner ci-dessous de quelques commentaires, pour lesquels -sur les cas les plus insolites- nous avons bénéficié du précieux concours de Mme Aubeneau.

escuyer (1^{er} titre de noblesse réservé aux simples gentilshommes), damoiselle (titre réservé aux femmes nobles qu'elles conservaient, avec leur nom de famille, après leur mariage, abr. : D^{lle}), M^{re} (abréviation pour Messire, titre des curés notamment), bourgeois (classe moyenne, citoyen d'une ville), Me (abr. pour Maître)

praticien (médecin? vétérinaire ? peut signifier aussi, mais c'est peu probable en l'occurrence, : homme de loi, greffier, avocat, ...), chirurgien, advocat, nottaire, clerc

brassier (manœuvre, par abr. : brass.), journallier ou journalier (par abr. : journ.), laboureur (possédant terre et outils de labour, par abr. : lab.), gardien ou gardeur (de bestiaux), tailleur d'habits, chaussurier, gallocher, scellier (sellier), charpentier (par abr. : charp.), charpentier de barriques (tonnelier), tysseran ou tisseran (par abr. : tyss. ou tiss.), sargeur ou sergeur (fabricant de serge), meusnier, masson (maçon par abr. : mass.), tuillier ou thuillier, caunier (fabricant de chaux), potier, rhodier ou roudier (sans doute fabricant de roue, charron), forgeron, mareschal (maréchal-ferrant), teyxier (tenancier ou fermier), jardinier, marchand (par abr. : march.), marchand de peilles (chiffonnier), marchand de quenouilles (quenouilles étant pris au sens de charges de fil pour quenouille), battelier, matelot, cabaretier, ...

Enfin, comme -malgré le soin apporté à ce travail- nous ne saurions prétendre en tout point à une transcription parfaite, il va de soi, qu'en cas de doute sérieux, il conviendra de se reporter au registre original (le moins souvent possible toutefois, afin de ménager ce précieux document).

Artiguillon, août 2001

Jean-Louis Lacroix

Transcription des anciens registres d'état civil

2^{ème} registre (du 20 septembre 1678 au 31 octobre 1694 inclus)

Remarques particulières sur la tenue du registre

Au cours de cette période de 16 ans, trois prêtres ont tenu successivement le registre en tant que curés de St Germain d'Esteuil, tous trois issus de l'abbaye de Verteuil avec le titre de "chanoine régulier", ce furent :

- le curé Merlin qui avait débuté en juillet 1678 et qui officia jusqu'en novembre 1684
- le curé Chambon qui prit la suite jusqu'en janvier 1687
- le curé Plantadis (Claude), de janvier 1687 à la fin du registre en octobre 1694

D'une façon générale, ce registre fut tenu plus sommairement que le précédent, les successeurs du curé Fricotté n'ayant pas son souci de précision et de régularité ; c'est ainsi que pour les mariages l'âge des mariés n'est plus indiqué, de même que (à de très rares exceptions près) les noms, prénoms et profession des parents ; également, à propos des naissances, la profession du père n'est que rarement mentionnée ; la seule innovation heureuse que l'on puisse trouver dans ce 2^{ème} registre est la mention relativement fréquente des lieudits à l'occasion des baptêmes et des enterrements ; outre les noms -plus ou moins déformés, mais reconnaissables- des villages ou hameaux actuels, apparaissent, des noms aujourd'hui méconnus, tels le village de Fauchey (qui aurait été près de la chapelle de St Jean de Segondignac, c'est-à-dire de St Gaux), celui de La Passe, ou encore du Cayron.

Nous avons également porté une attention particulière aux lieux d'inhumation (église, cimetière, chapelle), ce que nous n'avions pas fait pour le 1^{er} registre ; une nouvelle colonne a été ainsi insérée dans le tableau des décès ; pour réduire au maximum sa largeur nous y avons utilisé un code de 3 lettres :

1^{ère} lettre : **G** (bourg de St Germain), **H**(L'Hôpital), **J**(St Jean de Segondignac ou St Gaux)

2^{ème} et 3^{ème} lettres : **EG** (église), **CH** (chapelle), **CM** (cimetière), **BR** (bariteau), **BN** (béniteau)

les termes de bariteau et de béniteau utilisés sur le registre -dont nous n'avons pu trouver la signification- désignant, selon toute vraisemblance, certaines parties de l'église ou de la chapelle.

Contrairement à ce que nous espérions, un examen rapide de ces diverses mentions ne semble pas donner d'indication intéressante sur les raisons du choix entre église (ou chapelle) et cimetière ; la question reste ouverte.